
Procès-verbal de la première assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 9 janvier 2023 par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2024)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
Mme Nicole Podeur	Trésorière (2023)
Mme Nadia Leclerc	Administratrice (2024)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)
M. Jocelyn Gilbert	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

ABSENCES

Mme Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024)
M. Gilles Gaumond	Administrateur (2023)

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Mme Sylvie Asselin	Directrice régionale, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)
Mme Charlotte Simard	Gestionnaire de projets, SPAC
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-01-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-01-03 Présentation de la place Georges-V
- 23-01-04 Demande d'opinion sur la révision des pratiques des conseils de quartier
- 23-01-05 Retour sur les événements depuis la dernière assemblée
- 23-01-06 Période d'information de la conseillère municipale
- 23-01-07 Période de questions et commentaires du public
- 23-01-08 Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022
- 23-01-09 Fonctionnement du conseil d'administration
- 23-01-10 Trésorerie
- 23-01-11 Rapport des délégations et autres participations
- 23-01-12 Suivi des dossiers
- 23-01-13 Correspondance
- 23-01-14 Divers
- 23-01-15 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-01-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson ouvre la réunion à 19 h 05. Au nom du conseil, il offre ses meilleurs vœux de bonne année à toutes les personnes présentes.

23-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Nadia Leclerc, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

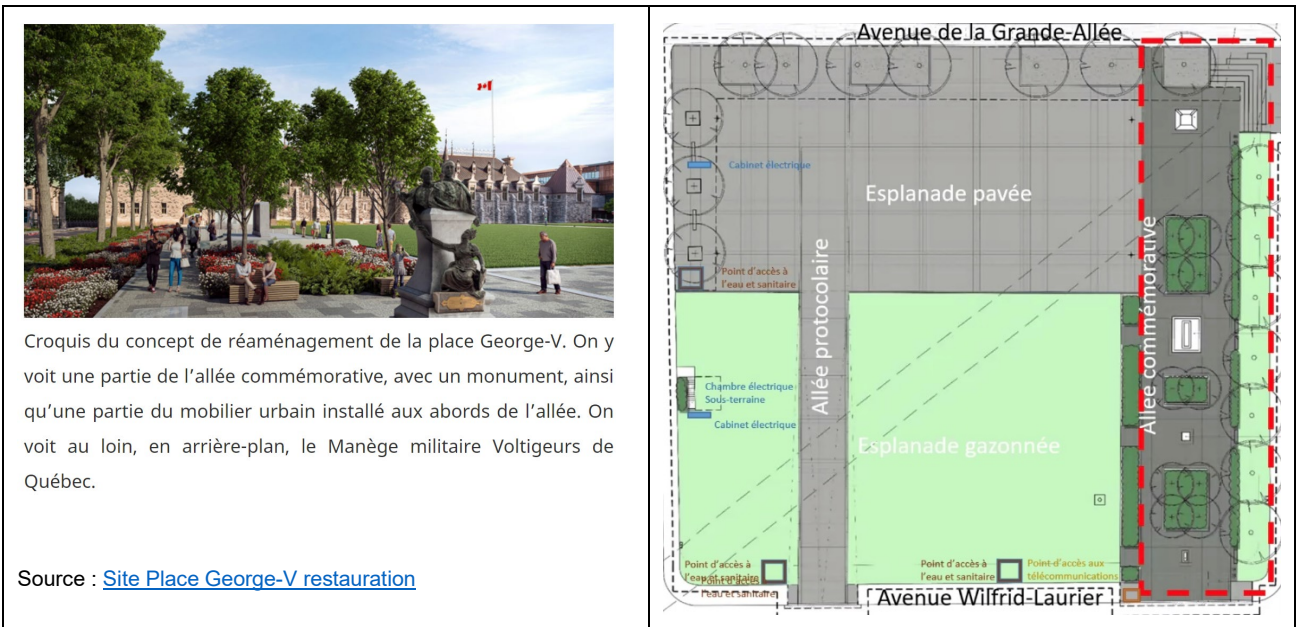
23-01-03 Présentation de la place Georges-V

Mme Simard, gestionnaire principale de projet pour Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), lance à l'écran la présentation du projet de réaménagement de la place George-V. Elle retrace les grands pans de l'occupation des lieux depuis l'implantation d'un moulin à vent en 1716, du premier manège militaire puis du second, de style Château dans les années 1884-87. Le site classé lieu historique national du *Manège militaire des Voltigeurs de Québec* représente 250 ans d'histoire militaire.

Mme Simard fait ensuite le tour des monuments qui ont été installés sur place : le monument Short-Wallick, en 1891, en hommage aux deux soldats morts en tentant de stopper le terrible incendie qui a ravagé le quartier de Saint-Sauveur en 1889, le monument célébrant le 75^e anniversaire du Royal 22^e Régiment en 1989, le monument des Voltigeurs de Québec en 1990 et finalement, le monument de la Bravoure, en 2010.

Pour comprendre les besoins, différents organismes et groupes d'intérêts ont été consultés. Le besoin est clairement ressorti de préserver le caractère militaire des lieux, les relations visuelles et physiques entre le champ de parade, l'allée protocolaire, les monuments commémoratifs et le drapeau canadien.

D'autres éléments ont guidé le concept d'aménagement de la place comme la gestion des eaux fluviales, la réduction des îlots de chaleur, la polyvalence, la convivialité, l'accessibilité universelle et la vocation commémorative et respectueuse des lieux et de ses monuments.



Le concept d'aménagement a visé à concilier la vocation commémorative des lieux avec un usage événementiel à grand déploiement, tant à des fins militaires que publiques.

Ainsi deux grandes esplanades ont été circonscrites, l'une gazonnée en bordure de l'avenue Wilfrid-Laurier et l'autre pavée, à usage intensif, en bordure de la Grande Allée. Les monuments seront pour leur part regroupés à l'est du site, en une allée commémorative qui longera la place George-V Est et reliera la Grande-Allée aux plaines d'Abraham. L'allée protocolaire quant à elle traversera l'esplanade gazonnée pour donner accès au manège militaire comme tel à partir de la Grande Allée.

Différents services seront ajoutés sur le site dont une chambre électrique souterraine surmontée de cabinets de surface, du mobilier urbain et des points d'accès aux réseaux sanitaires et aux réseaux de télécommunication. Un éclairage adapté assurera l'accès à l'esplanade pavée et à l'allée commémorative.

Les travaux de construction ont débuté en mai 2022 et se poursuivront jusqu'au printemps 2023 de sorte que la place George-V devrait être ouverte au public dès le mois de juillet prochain.

Questions et commentaires

Processus consultatif – M. Laroche Casavant félicite la SPAC pour cet intéressant projet et ses efforts relatifs à la gestion des îlots de chaleur, des eaux pluviales et à l'accessibilité universelle. Il souligne toutefois que le conseil de quartier et le comité de citoyens auraient pu être intégrés aux groupes d'intérêts dans le processus consultatif à titre d'organismes représentant les citoyens du quartier. Mme Simard en prend note mais souligne que

plusieurs citoyens ont toutefois eu l'occasion de s'exprimer lors de la consultation publique qui s'est tenue en 2019.

Inventaires archéologiques – M. Masse remercie également le SPAC pour cette présentation qui était très attendue. Il s'interroge plus particulièrement sur les résultats des inventaires archéologiques qui ont été réalisés préalablement aux travaux. Mme Simard indique que les 11 tranchées exploratoires ont donné des résultats plutôt décevants. Il y a très peu de sol meuble au-dessus du promontoire rocheux de la place (entre 0,3 et 1,0 m) et les occupations successives ont rasé les aménagements précédents et répandu les déblais pour aplanir le terrain de sorte qu'il y a peu de parties intactes. Aucuns vestiges de l'ancien moulin par exemple n'ont pu être retracés.

Mme Simard indique également qu'aucune trace de la sépulture mentionnée par M. Carpentier n'a été retracée dans les tranchées effectuées.

Allée commémorative – M. Masse trouve intéressante l'idée de regrouper les monuments et se demande s'il y en aura de nouveaux. Le ministère de la Défense nationale a indiqué qu'il n'avait pas d'intérêt en ce sens pour le moment.

Grands événements – M. Masse rappelle que les lieux ont passablement été perturbés par le passé lors de la tenue de grands événements et que la remise en état tardait à se faire au détriment de l'intérêt touristique du secteur. Mme Simard mentionne que le respect de l'intégrité de la propriété et son entretien sont pris en compte dans les contrats de location.

Éclairage – L'éclairage sera de type Led à partir de quatre mats qui dirigeront le faisceau lumineux vers le bas sur les esplanades, de projecteurs qui mettront en valeur les monuments dans l'allée commémorative et de trois lampadaires dans les sentiers piétonniers.

Budget – Le budget total du projet s'élève à 9,5 millions excluant les taxes.

M. Samson remercie Mme Simard et Mme Asselin pour cette intéressante présentation.

23-01-04 Demande d'opinion sur la révision des pratiques des conseils de quartier

Mme Saint-Pierre rappelle qu'à la suite de la séance d'information du 1^{er} décembre portant la [révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier](#), la Ville a demandé au conseil de quartier d'émettre son d'opinion concernant les cinq pistes d'action qu'elle souhaite mettre de l'avant.

De la documentation a été transmise aux membres du conseil à cet effet. Afin de simplifier la tâche, un tableau peut être complété d'ici l'échéance fixée au 1^{er} mars 2023.

Le sujet peut être discuté en réunion de travail ou en assemblée publique, la prochaine étant le 13 février.

23-01-05 Retour sur les événements depuis la dernière assemblée

➤ Débordement du fleuve dans le Vieux-Port

M. Gilbert aurait des commentaires à formuler au sujet du débordement majeur du fleuve survenu récemment ([Le Soleil, 23 décembre 2022](#)). Des gens ayant dû être secourus dans le stationnement du quai Chouinard, il y aurait peut-être lieu que la Ville ferme et évacue le stationnement de manière préventive pour éviter les situations à risque. De tels

débordements étant inévitables avec les changements climatiques en cours, M. Gilbert s'interroge également sur les mesures que la Ville entend mettre de l'avant dans le secteur et notamment pour protéger le quai Chouinard, le point le plus bas du secteur.

Mme Coulombe-Leduc a contacté quelques résidents et commerçants du secteur à la suite du débordement. Les questions et commentaires sont tout à fait légitimes et la Ville est sensibilisée depuis longtemps à ce secteur particulièrement vulnérable. Des travaux pourraient éventuellement être menés conjointement avec les deux paliers de gouvernements, mais rien ne peut être précisé à ce sujet pour le moment. Mme Coulombe-Leduc prend note du positionnement et de la problématique de stationnement au quai Chouinard. Quant aux coupures de courant, elle rappelle que la prestation de services électriques ne relève pas de la Ville mais d'Hydro-Québec.

➤ **Soirée du 31 décembre**

M. Gilbert a participé aux festivités du nouvel an sur la Grande Allée. Il se dit étonné que l'animation et la musique dispensées à partir de 22 h aient été totalement et uniquement en langue anglaise. Le Bureau des grands événements (BGE) devrait réfléchir avec les organisateurs de l'événement pour renverser cette tendance. Mme Coulombe-Leduc a déjà transmis le courriel de M. Gilbert sur le sujet à la direction du BGE.

23-01-06 Période d'information de la conseillère municipale

Rue Dalhousie - piste cyclable – Les rencontres bilatérales avec certains groupes comme le musée de la Civilisation, le gestionnaire de la place des Canotiers, les Terrasses du Vieux Port et les commerçants du secteur débiteront cette semaine. Une rencontre de tous les partenaires est prévue à la fin janvier ou au début de février.

Une rencontre de travail est également prévue le 19 janvier avec Mme Coulombe-Leduc, M. Masse et M. Samson.

Petit-Champlain - rues piétonnes – La coopérative du quartier Petit Champlain a procédé cet été à un relevé de toutes les intrusions automobiles sur les voies piétonnes. La Ville travaille sur les moyens de sécuriser davantage ces rues lorsqu'elles sont piétonnes.

Rue Saint-Jean – rue partagée – À la suggestion de la Société de développement commercial du Vieux-Québec et de l'équipe du Marché de Noël, la Ville a fait de la rue Saint-Jean une rue partagée pendant deux fins de semaine en décembre. L'accès à la rue a été fermé à la hauteur de la rue d'Auteuil mais non les accès par les rues transversales de façon à restreindre la circulation et à accommoder les piétons. Deux signaleurs étaient également présents pour avertir les piétons dans l'éventualité où la rue devait être déneigée. Un bilan est à venir pour savoir si l'activité sera réitérée.

Mme Coulombe-Leduc invite le conseil et les citoyens à lui faire part de leurs commentaires. Certains ont déjà signalé une congestion sur la rue Saint-Louis. Les travaux du ministère des Finances et ceux de la place de l'Hôtel de Ville de même que la présence d'un marché de Noël satellite sur la Terrasse Dufferin n'ont pas facilité la circulation. Cette situation ne devrait pas se reproduire l'année prochaine.

M. Laroche Casavant signale par ailleurs un engorgement désagréable des trottoirs de la rue Saint-Jean par des restaurateurs à certains endroits.

Projet sécurité routière – La signalisation routière sera modifiée en janvier sur la rue Sainte-Ursule et, pour le moment, de façon temporaire sur la rue Saint-Louis, en raison des travaux réalisés par le ministère des Finances.

Piscine A. Couture – Le contrat a été renouvelé en 2023 par la Ville avec le collègue François-de-Laval pour un usage public de la piscine du collègue. Les heures d'accès sont toutefois très restreintes.

Assurances édifices patrimoniaux – Le Devoir a publié un article sur le sujet le [21 décembre 2022](#). Les démarches se poursuivent. Des discussions sont prévues prochainement avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Une mobilisation n'est pas exclue. L'émission du 17 janvier 2023 de [La Facture](#) devrait traiter du sujet.

Place de la Setière – Des travaux sont prévus en deux phases, au printemps et en automne pour solidifier le mur qui est une propriété partagée de la Ville et du gouvernement.

Ilot Charlevoix – M. Masse souhaiterait avoir une présentation de la dernière version du projet. Mme Coulombe-Leduc indique que cela devrait se faire prochainement. Le permis de construction devrait être octroyé sous peu.

Table de concertation du Vieux-Québec – La prochaine table aura lieu à la fin janvier. Il y aura présentation d'un projet pilote de piétonnisation du Vieux-Québec pour l'été prochain.

Stationnement sur rue – M. Masse rapporte que plusieurs véhicules sans vignette ont stationné pendant de longues périodes et à plusieurs reprises sur la rue Saint-Denis. Le Marché de Noël attire beaucoup de visiteurs et le stationnement sur rue devrait être davantage surveillé.

23-01-07 Période de questions et commentaires du public

s.o.

23-01-08 Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2022.

23-01-09 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ **Séance d'information ou consultation publique à venir**

Une séance d'information préliminaire est à prévoir avec le conseil d'administration sur un dossier de zonage. La date retenue par les membres présents est le lundi 23 janvier, au collègue François-de-Laval. À confirmer.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

s.o.

23-01-10 Trésorerie

➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

M^{me} Podeur présente le bilan du compte bancaire. La subvention de la Ville pour 2023 est attendue prochainement.

Bilan au 31 décembre 2022	Solde (\$)
Projet Vision	970,81
Projet Sécurité routière	300,00
Budget de fonctionnement	188,22
Solde	1 459,03

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION 23-01-01

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR PROPOSITION DE Mme Nicole Podeur, DUMENT APPUYÉE PAR M. Francis Carpentier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 9 janvier 2023.

23-01-11 Rapport des délégations et autres participations

➤ **Table de concertation du Vieux-Québec**

Voir le point d'information de la conseillère.

➤ **Comité spécial de sécurité mobilité secteur Dalhousie**

Voir le point d'information de la conseillère.

23-01-12 Suivi des dossiers

➤ **Problématique des assurances des édifices patrimoniaux**

Voir le point d'information de la conseillère.

➤ **Îlot Charlevoix, QG Vieux-Québec**

Voir le point d'information de la conseillère.

➤ **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)**

Le conseil d'administration du CCVQ se réunit le 10 janvier.

Le 7 décembre 2022, M. Masse et M. Samson ont rencontré le journaliste François Bourque du Soleil au sujet du colloque sur le Tourisme Autrement et des différents enjeux dans le Vieux-Québec.

Une rencontre a également eu lieu avec M. Yohann Maubrun, directeur du Bureau des grands événements. Le bilan est très satisfaisant concernant les amuseurs publics. La surveillance a été plus intensive à la suite du nouveau règlement adopté par la Ville. Le site de la porte Saint-Jean a également été déplacé du côté de la place d'Youville ce qui a réglé une grande partie de la problématique.

Le problème des haut-parleurs placés à l'extérieur des restaurants qui sont bruyants et qui dispensent une musique essentiellement anglophone a été soulevée lors de la rencontre. Un comité du CCVQ travaille sur le dossier *Paysage sonore* qui vise à recenser toutes les

problématiques de bruits incommodants dans le Vieux-Québec. Un document sera éventuellement remis à la Ville.

23-01-13 Correspondance

s.o.

23-01-14 Divers

s.o.

23-01-15 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 00. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le lundi 13 février 2023.

M. Alain Samson
Président

M. Mathieu Laroche Casavant
Secrétaire